CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE

PHASE QUATRE

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 4

OCOM M423.04 – TRACER UN POINT

Durée totale : 60 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-604/PG-002, *Norme de qualification et plan de la phase quatre*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant de l'enseigner.

Photocopier et remettre à chaque cadet le document de cours Tracer un point qui se trouve à l’annexe A.

Aménager la salle de classe ou le secteur d’entraînement de sorte que les cadets puissent travailler par paires à des tables qui conviennent à des travaux sur des cartes.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

La méthode d’instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 1 à 3 parce qu’elle permet à l’instructeur d’expliquer et de démontrer les types de points, tout en donnant aux cadets l’occasion de pratiquer ces habiletés sous supervision.

Une activité pratique a été choisie pour le PE 4, parce que c’est une façon interactive pour les cadets de tracer un point sur une carte. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences de navigation dans un environnement amusant et stimulant.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet devra avoir tracé un point, avec un itinéraire et du point estimé.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

IMPORTANCE

Il est important pour les cadets qu'ils tracent un point, avec un itinéraire et un point estimé, car ils estiment une position future et contribuent à la sécurité du navire.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 1 **Expliquer et démontrer la façon d'indiquer une position sur une carte et demander aux cadets de le faire**

Durée : 10 min Méthode : Démonstration et exécution



Pour mieux comprendre les principes expliqués, il est important de connaître les termes suivants :

Cap. Direction dans laquelle est orientée la proue de la petite embarcation. Le cap est exprimé en degrés (°) — 000 à 360.

Azimut. Ligne de position observée d'un objet à partir d'une petite embarcation. Seuls les relèvements vrais peuvent être tracés sur les cartes.

Lignes de position (LOP). Lignes tracées sur une carte pour les relèvements en se basant sur des objets.

Point observé. Intersection de deux LOP ou plus. Bien qu'on puisse générer un point observé avec deux LOP, il est recommandé d'en utiliser trois pour plus de précision. Les LOP utilisées pour générer un point par observation de trois relèvements (correspondant à trois relèvements) devraient idéalement former un angle de 60 degrés entre elles.



Les azimuts vrais sont obtenus à l'aide d'un compas gyroscopique. Les petites embarcations ne sont habituellement pas équipées d'un tel instrument en raison de son poids et de sa taille.

Pour prendre des azimuts à partir d'une petite embarcation, on peut utiliser un compas magnétique portatif. Les valeurs obtenues doivent cependant être converties en azimuts vrais avant de les tracer sur une carte.



Dans le cadre de ce PE, tous les azimuts donnés dans les exemples et les exercices sont des relèvements vrais.

LIGNE DE POSITION

Les azimuts tracés sur une carte s'appellent des lignes de position (LOP), et on les mesure sur le cercle extérieur de la rose des vents à l'aide d'une règle parallèle. Une position ne peut être déterminée que lorsque deux ou plusieurs lignes de position se croisent.

Par exemple : Porter le point observé suivant sur la *Carte 3441* :

0800	LHE Stuart Island	173°
	Phare de Tom Pt	287°

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Pour tracer une ligne de position sur une carte, suivre les étapes suivantes :

1. Aligner un bord de la règle parallèle sur le centre de la rose des vents et sur le nombre de degrés affiché sur le cercle extérieur. Dans le présent cas, l'azimut de LHE Stuart Island est 173°.

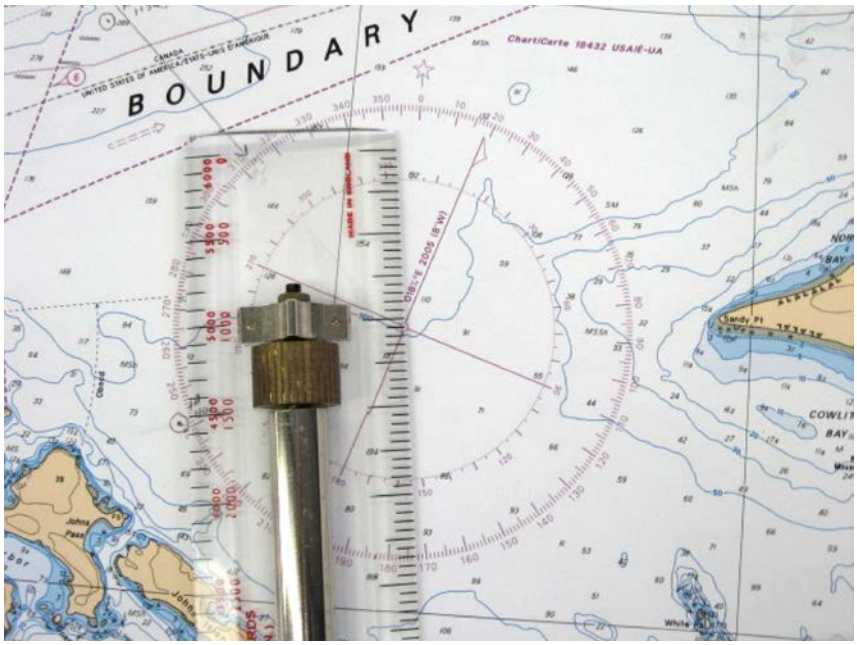

Remarque. Créé par le Directeur - Cadets 3, 2009, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Figure 1 Ligne de position – Étape 1

2. Pivoter ou déplacer la règle jusqu'à ce que le bord utilisé soit aligné sur l'objet à partir duquel le relèvement a été pris.



Remarque. Créé par le Directeur - Cadets 3, 2009, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Figure 2 Ligne de position – Étape 2

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

3. Faire un trait le long de la règle, en s'éloignant de l'objet.

4. Dessiner une flèche à l'extrémité de la ligne qui s'éloigne de l'objet duquel l'azimut a été pris.



Remarque. Créé par le Directeur - Cadets 3, 2009, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Figure 3 Ligne de position – Étapes 3 et 4

5. Répéter les étapes 1 à 4 pour le deuxième azimut. Après avoir tracé la première LOP, tracer la dernière LOP seulement pour qu'elle croise la première LOP.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

6. Après avoir tracé les LOP, on peut les raccourcir de la même longueur que le diamètre d'un 25 cents.

7. Pour terminer le point, encercler l'intersection des LOP et écrire l'heure du point dans le coin supérieur droit.



Remarque. Créé par le Directeur - Cadets 3, 2009, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Figure 4 Ligne de position – Étapes 6 et 7

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

Le traçage d'une LOP par les cadets servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

Point d'enseignement 2 **Expliquer et démontrer la façon de tracer un point sur un itinéraire de navigation et demander aux cadets de le faire**

Durée : 10 min Méthode : Démonstration et exécution

ITINÉRAIRE DE NAVIGATION

Un itinéraire de navigation est une ligne qui montre un parcours prévu à partir d'une position donnée. IL est communément appelé un itinéraire. Pour tracer un itinéraire sur une carte, suivre les étapes suivantes :



Utiliser la position tracée au PE 1 pour continuer à démontrer la façon de tracer un itinéraire de navigation.

Par exemple : Porter le point observé suivant sur la *Carte 3441* :

0800	LHE Stuart Island	173°
	Phare de Tom Pt.	287°
	Ligne de conduite	335°

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Traçage

1. Tracer la position sur une carte (utiliser la position tracée au PE 1).

2. Aligner un bord de la règle parallèle sur le centre de la rose des vents et sur le nombre de degrés de la trajectoire affiché sur le cercle extérieur.

3. Pivoter ou déplacer la règle jusqu'à ce que le bord utilisé soit aligné sur la position tracée.



Remarque. Créé par le Directeur - Cadets 3, 2009, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Figure 5 Traçage d'un itinéraire – Étapes 3 et 4

4. Tracer une ligne le long de la règle, en s'éloignant du point dans le sens du parcours.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

5. Dessiner une flèche sur la fin de la ligne indiquant la direction du parcours.



Remarque. Créé par le Directeur - Cadets 3, 2009, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Figure 6 Traçage d'un itinéraire – Étape 5

Identification

Lorsqu'un itinéraire est tracé sur une carte, il doit être identifié pour consultation ultérieure. Ils sont toujours tracés en indiquant le cap vrai. Pour identifier le parcours sur l'itinéraire, le placer au-dessus de l'itinéraire et vers le point de départ. Identifier le parcours en utilisant trois chiffres (p. ex., 084°) précédés par la majuscule C (tel qu'illustré à la figure 7).

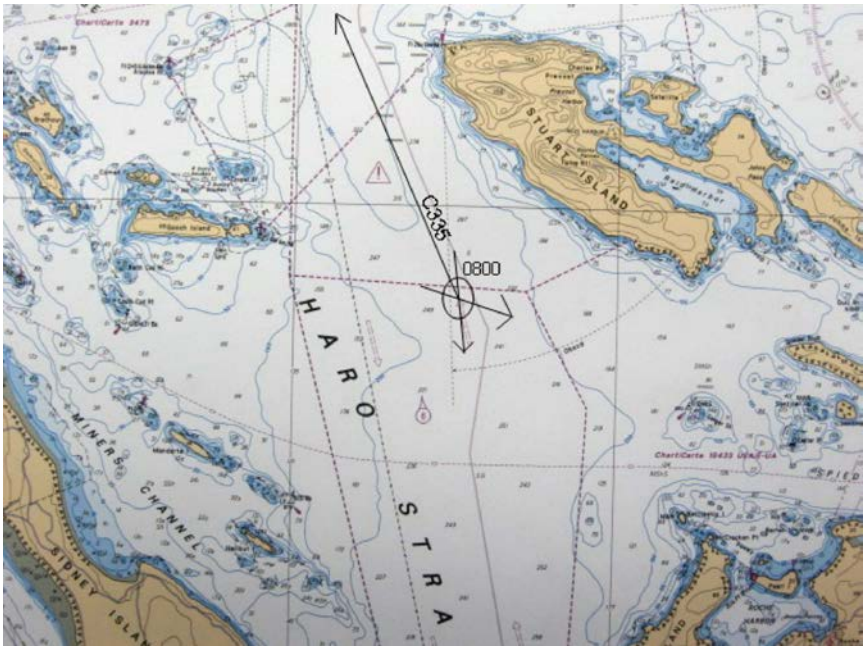

Remarque. Créé par le Directeur - Cadets 3, 2009, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Figure 7 Identification d'un itinéraire

14-M423.04-8

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

Le traçage d'un itinéraire de navigation par les cadets servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

Point d'enseignement 3 — **Expliquer et démontrer la façon de tracer un point sur une position estimée et demander aux cadets de le faire**

Durée : 10 min — Méthode : Démonstration et exécution

POINT ESTIMÉ

Le point estimé est le tracé continu d'un parcours et de la position en fonction de faits connus. Les faits utilisés pour effectuer ces calculs comprennent :

- le temps,
- la vitesse,
- la distance, et
- le parcours poursuivi.

Voici certaines raisons de maintenir un tracé des positions du point estimé :

- la détermination très rapide de votre position approximative en cas d'urgence ;
- la connaissance de la position approximative d'un autre navire pour lui porter secours en cas d'urgence ;
- le traçage du parcours le plus court et le plus sécuritaire jusqu'à la destination voulue ; et
- la possibilité de prendre des décisions importantes quant à l'action appropriée en cas de conditions défavorables, telles que :
    - le brouillard,
    - le vent,
    - une tempête, et
    - la défaillance de l'équipement.

Les calculs de traçage du point estimé sont faits à partir de calculs classiques de la vitesse, de la distance et du temps.



Les calculs de la vitesse, de la distance et du temps ont déjà été enseignés dans le cadre de l'OCOM M423.02 (Utiliser des instruments de navigation).

Le point estimé est normalement faite à des intervalles de six minutes pour que les calculs effectués soient simples. L'intervalle de 6 minutes est égal à 1/10 d'heure, par conséquent, la distance parcourue est de 1/10 de la vitesse.

Il est bon de tracer deux parcours du point estimé, l'un à 6 minutes et l'autre à 12 minutes, car on obtient alors un meilleur aperçu de la sécurité future du navire, notamment en eaux navigables étroites.

Une position de point estimé est indiquée en plaçant une petite ligne à travers le parcours et le temps à côté. Une petite croix peut être utilisée à l'origine de la position si un point ou la position estimée n'est pas disponible.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Traçage

Utiliser l'information de traçage au PE 2 pour continuer à démontrer la façon de tracer une position de point estimé.

Pour tracer un point estimé sur une carte, suivre les étapes suivantes :

1. Déterminer la distance parcourue en six minutes.

Pour cet exemple, utiliser une vitesse de 5 nœuds (kn) et le temps de 6 minutes (1/10 heure), ce qui équivaut à une distance de 0.5 mille marin (M).

La mesure des distances à déjà été enseignée dans le cadre de l'OCOM M423.03 (Décrire la latitude et la longitude).

2. Mesurer une distance de 0.5 M sur l'échelle de latitude.



Remarque. Créé par le Directeur - Cadets 3, 2009, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Figure 8 Traçage d'une position estimée – Étape 2

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

3. Marquer la position du point estimé à 1 M (6 minutes) de la position tracée puis une position à 1 M (6 minutes) du premier point estimé.



Remarque. Créé par le Directeur - Cadets 3, 2009, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Figure 9 Traçage d'une position estimée– Étape 3



Remarque. Créé par le Directeur - Cadets 3, 2009, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Figure 10 Traçage d'une position estimée – Étape 3

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Identification

Chaque parcours de point estimé tracé sur une carte doit être identifié pour consultation ultérieure. Il est identifié par le temps en minutes (tel qu'illustré à la figure 11).

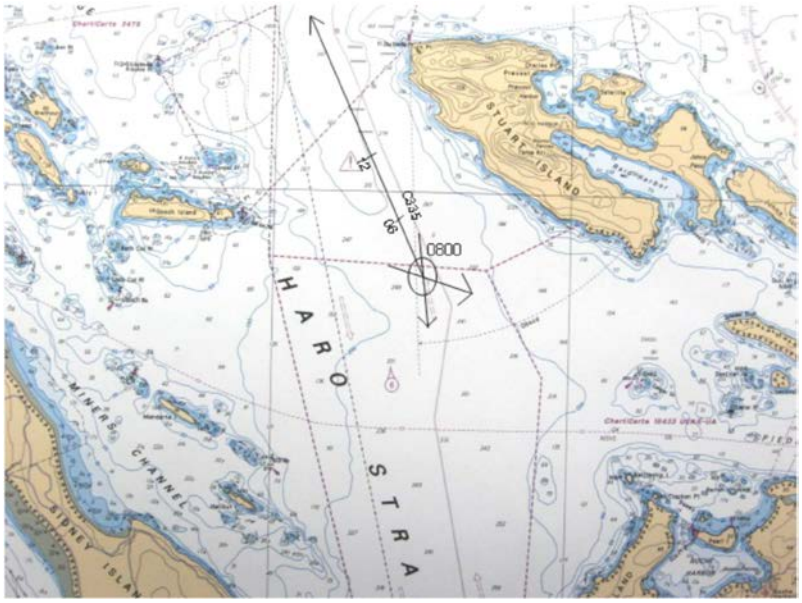

Remarque. Créé par le Directeur - Cadets 3, 2009, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Figure 11 Identification d'un parcours de point estimé

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

Le traçage d'une position de point estimé par les cadets servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

Point d'enseignement 4 **Diriger une activité où les cadets doivent tracer un point**

Durée : 20 min Méthode : Activité pratique

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de faire pratiquer le traçage d'un point par les cadets, y compris :

- d'une ligne de relèvement de position,
- d'un itinéraire de navigation, et
- d'une position estimée.

RESSOURCES

- la carte 3441, *Haro Strait, Boundary Pass and / et Satellite Channel*, et
- des instruments de navigation.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. Mettre la *Carte 3341* et des instruments de navigation sur chaque table.

2. Demander aux cadets de s'asseoir par paires aux tables.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Sur la *Carte 3441*, demander aux cadets de porter les points observés suivants :

0900	Gowlland Pt.	025°	0930	Phare de Thieves Bay	050°
	Wallace Pt.	319°		Phare de Beaver Pt.	310°
	Ligne de conduite	295°		Ligne de conduite	160°
	Vitesse	10 kn		Vitesse	10 kn
1000	RHE Russell I.	000°	1030	Phare de Pt. Fairfax	090°
	Phare de Kanaka Bluff	060°		Phare de Dock I.	190°
	Ligne de conduite	255°		Ligne de conduite	100°
	Vitesse	10 kn		Vitesse	10 kn

2. Demander aux cadets de déterminer quel point estimé pourrait mettre le navire en danger et le faire échouer.



Le point à 0930 vous conduira à Moresby Island avant le point estimé à 0942.



Si les points observés sont portés correctement, les symboles suivants devraient être indiqués :

0900–Frontière entre le Canada et les É.-U.

0930–64 m de profondeur.

1000–Courbe de niveau autour d'un trou de 34 m.

1030–44 m de profondeur.

S'assurer que les cadets utilisent les bons symboles pour identifier le point observé :

(1) Flèches s'éloignant de l'objet.

(2) Cercle autour de l'intersection des LOP.

(3) Heure (à 4 chiffres) à côté du point observé.

(4) Aucun point observé ne doit dépasser le diamètre d'un 25 cents.

(5) Chaque itinéraire a deux parcours de point estimé distancée de 1 M.



S'assurer que les cadets nettoient les cartes à la fin de l'activité.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.



Distribuer le document de cours Tracer un point qui se trouve à l'annexe A à chaque cadet.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 4

L'exécution par les cadets de l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

Le traçage d'un point par les cadets à l'activité du PE 4 servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Cet OCOM est évalué conformément aux instructions de la publication A-CR-CCP-604/PG-002, *Norme et plan de qualification de la phase quatre*, chapitre 3, annexe B, OREN 423.

OBSERVATIONS FINALES

Le traçage d'un point avec un itinéraire et le point estimé constituent des principes fondamentaux de la navigation. Le fait de savoir où vous êtes et où vous serez à tout moment donné permet de naviguer en sécurité.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

S.O.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

C1-164 C-57-007-002/AF-001 Royal Navy. (1987). *Admiralty manual of seamanship* (vol. 1). (rév. 1987). Londres, Angleterre, Her Majesty's Stationery Office.

C1-165 ISBN 1-57409-052-6 Larkin, F. (1998). *Basic coastal navigation*. Dobbs Ferry, New York, Sheridan House Inc.

C1-170 ISBN 0-9694958-0-3 Saunders, A. E. (1990). *Small craft piloting & coastal navigation*. Halifax, Nouvelle-Écosse, Binnacle Navigation Instrument.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

TRACER UN POINT

TERMINOLOGIE

Cap. Direction dans laquelle est orientée la proue de la petite embarcation. Le cap est exprimé en degrés (°) — 000 à 360.

Azimut. Ligne de position observée d'un objet à partir d'une petite embarcation. Seuls les azimuts vrais peuvent être tracés sur les cartes.

Point. Intersection de deux LOP ou plus. Bien qu'on puisse générer un point observé avec deux LOP, il est recommandé d'en utiliser trois pour plus de précision. Les LOP utilisées pour générer un point par observation de trois relèvements (correspondant à trois relèvements) devraient idéalement former un angle de 60 degrés entre elles.

Ligne de position (LOP). Les azimuts tracés sur une carte sont mesurés sur le cercle extérieur de la rose des vents à l'aide d'une règle parallèle. Une position ne peut être déterminée que lorsque deux ou plusieurs lignes de position se croisent.

Itinéraire de navigation. Ligne qui montre un parcours prévu à partir d'une position donnée. Elle est communément appelée un itinéraire.

IDENTIFICATION

Lorsqu'un itinéraire est dessiné sur une carte, il doit être identifié pour consultation ultérieure. Ils sont toujours tracés en indiquant le cap vrai. Pour identifier le parcours sur l'itinéraire, le placer au-dessus de l'itinéraire et vers le point de départ. Identifier le parcours en utilisant trois chiffres (p. ex., 084°) précédés par la majuscule C (p. ex., C 084°).



Remarque. Créé par le Directeur - Cadets 3, 2009, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Figure A-1 Identification d'un itinéraire

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

POINT ESTIMÉ

Le point estimé est le tracé continu d'un parcours et de la position en fonction de faits connus. Les faits utilisés pour effectuer ces calculs comprennent :

- le temps,
- la vitesse,
- la distance, et
- le parcours poursuivi.

Voici certaines raisons de maintenir un tracé des positions du point estimé :

- la détermination très rapide de votre position approximative en cas d'urgence;
- la connaissance de la position approximative d'un autre navire pour lui porter secours en cas d'urgence;
- le traçage du parcours le plus court et le plus sécuritaire jusqu'à la destination voulue;
- la possibilité de prendre des décisions importantes quant à l'action appropriée en cas de conditions défavorables, telles que :
    - le brouillard,
    - le vent,
    - une tempête, et
    - la défaillance de l'équipement.

Les calculs de traçage du point estimé sont faits à partir de calculs classiques de la vitesse, de la distance et du temps.

Le point estimé est normalement fait à des intervalles de six minutes pour faciliter les calculs. L'intervalle de 6 minutes est égal à 1/10 d'heure, par conséquent, la distance parcourue est de 1/10 de la vitesse.

Il est bon de tracer deux parcours de point estimé, l'un à 6 minutes et l'autre à 12 minutes, car on obtient alors un meilleur aperçu de la sécurité future du navire, notamment en eaux navigables étroites.

La position de point estimé est indiquée en plaçant une petite ligne à travers le parcours et le temps à côté. Une petite croix peut être utilisée à l'origine de la position si un point ou la position estimée n'est pas disponible.

Traçage

Pour tracer un parcours de point estimé sur une carte, suivre les étapes suivantes :

1. Déterminer la distance parcourue en six minutes.



Pour cet exemple, utiliser une vitesse de 5 nœuds (kn) et le temps de 6 minutes (1/10 heure), ce qui équivaut à une distance de 0.5 mille marin (M).

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

2. Mesurer une distance de 0.5 M sur l'échelle de latitude.

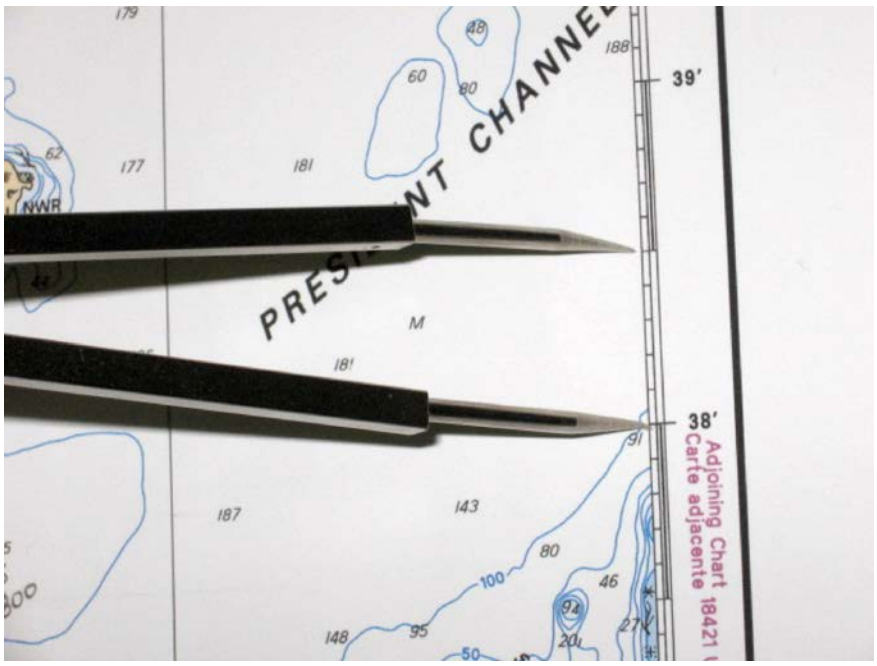

Remarque. Créé par le Directeur - Cadets 3, 2009, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Figure A-2 Traçage d'un point estimé – Étape 2

3. Marquer la position du point estimé à 1 M (6 minutes) de la position tracée puis une position à 1 M (6 minutes) du premier point estimé.



Remarque. Créé par le Directeur - Cadets 3, 2009, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Figure A-3 Traçage d'un point estimé – Étape 3

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Remarque. Créé par le Directeur - Cadets 3, 2009, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Figure A-4 Traçage d'un point estimé – Étape 3

Identification

Chaque point estimé tracé sur une carte doit être identifié pour consultation ultérieure. Il est identifié par le temps en minutes (tel qu'illustré à la figure A-5).

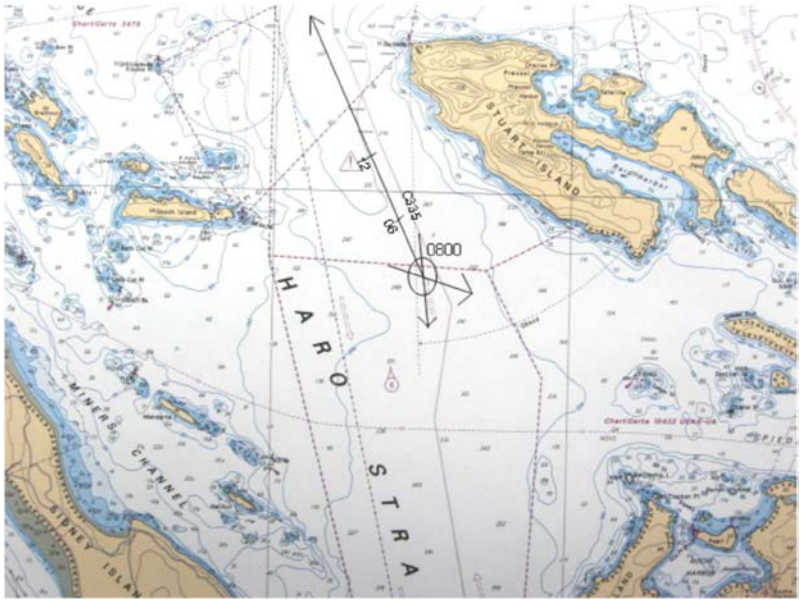

Remarque. Créé par le Directeur - Cadets 3, 2009, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Figure A-5 Identification d'une position estimée

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.